

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

DE LA COMMUNE DE CRUVIERS-LASCOURS

DEPARTEMENT GARD

Séance du 29 MARS 2017

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: **MAIRE**.

Présents : ADAMIEC Pierre-Nicolas, ALLEMAND Jean-Charles AULERY Lucien, BOUXIN Sabrina, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

Absents et excusés :

TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel
BUET Jean-Claude pouvoir, donné à ADAMIEC Pierre-Nicolas
DUBOIS Karine pouvoir, donné à MILLOT Muriel
BEAU Christian pouvoir, donné à AULERY Lucien

Absente : BOUXIN Sabrina

Secrétaire de séance : CEZAR Jocelyne

Le Conseil municipal passe à l'ordre du jour :

Objet : VOTE DE LA FIXATION DES TAXES COMMUNALES 2017

M. Le MAIRE expose le montant des trois taxes directes locales :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve et décide de voter à l'unanimité les trois taxes directes locales pour l'année 2017 :

Elles s'établissent ainsi :

TAXE D'HABITATION 12.50 %
FONCIER BATI 16.90 %
FONCIER NON BATI..... 64.50 %

FAIT ET DELIBERE A CRUVIERS – LASCOURS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie conforme.
Le Maire

FIARD Fabien



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213001001-20170329-2017_8-DE

Accusé certifié exécutoire